

PROJET PEDAGOGIQUE

# Maison des Jeunes à Chomérac



***Eté 2017***

## I) Introduction

Il est important de rappeler que le Projet Pédagogique des accueils de loisirs et de l'accueil de jeunes est l'application directe du Projet Educatif mis en place par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche. Ce projet est élaboré par le directeur en concertation avec l'équipe d'animation. Il présente l'infrastructure et le fonctionnement, le public accueilli, les horaires, les temps de restauration et de repos, les règles de vie, l'équipe d'animation ainsi que les missions de la structure. Il présente aussi les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place par l'équipe en lien avec la politique éducative de la municipalité. Ces objectifs pourront être évalués et mesurés. Toute l'équipe adhère à ce projet et s'engage à être cohérente par rapport aux objectifs fixés.

## II) Descriptif de la Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes est un accueil de loisirs extrascolaire et un accueil jeune sans hébergement. Il accueille les jeunes âgés entre 10 et 17 ans. Cette structure est située « Rue du stade, 07210 Chomérac ». Tél : 04.75.29.83.68 / 06.32.66.86.45

L'accueil se fait dans d'anciens locaux du club de football réaménagés pour l'occasion. Inaugurée en 2011, la structure a été pensée pour permettre aux jeunes de se retrouver, pour échanger, faire des activités et pouvoir monter des projets. Ces locaux comprennent :

- une salle d'accueil et d'activité
- un espace cuisine et détente
- un sanitaire
- un bureau
- un local de rangement
- un espace extérieur
- espaces communaux (bibliothèque, gymnase, parc de verdure)

La Maison des Jeunes dépend de la Mairie de Chomérac d'une part,

Place du Bosquet 07210 Chomérac / 04.75.65.10.53

Et de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), d'autre part,

1 rue Serre du Serret 07000 Privas / 04.75.64.07.07

La période de vacances estivale a été déclarée à la DDCSPP du département, sous les numéros de déclaration suivants :

- accueil de loisirs (10/17 ans) **0070263CL000616-J01 / A01 (+ J02 activité accessoire)**
- accueil de jeunes (14/17 ans) **0070263AJ000916-J01 / A01 (+ J02 activité accessoire)**

Durant les vacances d'été, la MDJ sera ouverte pendant les deux mois : à partir du lundi 10 juillet jusqu'au vendredi 01 septembre. Vos enfants seront encadrés par une équipe pédagogique professionnelle composée d'un directeur, d'une directrice adjointe et de 4 animateurs répartis sur les deux mois.

### **III) Présentation du public**

La Maison des Jeunes de Chomérac peut accueillir des jeunes âgés entre 10 et 17 ans. Ces jeunes qui fréquentent l'accueil proviennent majoritairement de la commune de Chomérac mais aussi des communes alentours telles que St Symphorien sous Chomerac, St Lager de Bressac, St Bazile, St Vincent de Barrès, Rochessauve, Baix et Alissas.

Les jeunes de cet âge là ont des besoins physiques, intellectuels, psychologiques, affectifs et sociaux spécifiques. Pour répondre au mieux aux besoins de notre public, nous prenons en compte les différents besoins pour un jeune de 10 à 13 ans et ceux d'un jeune de 14 à 17 ans qui sont différents.

Premièrement, un jeune de 10 à 13 ans est en croissance constante. Il est en pleine possession de ses facultés physiques et il est à l'aise dans son corps. Il est demandeur d'activités physiques et retombe assez facilement dans l'univers de « l'enfant ». Contrairement à un adolescent de 14 à 17 ans qui, lui, est en pleine puberté et doit accepter le changement de son corps. Lui, fait un pas vers le monde de l'adulte et se replonge moins dans l'enfance.

Au niveau intellectuel et psychologique, un jeune de 10 à 13 ans a une intelligence concrète : notion de temps et d'espace. Il a une certaine logique et il est en train de développer son esprit critique. Quant au jeune de 14 à 17 ans, il commence à avoir une performance intellectuelle d'adulte, il sait émettre des hypothèses, des déductions. Il se projette dans un avenir lointain et il est en période de recherche professionnelle et/ou personnelle.

En ce qui concerne l'affectif et le social, un jeune de 10 à 13 ans construit des amitiés solides, il est important pour lui de faire partie d'un « groupe », et de développer sa solidarité. Il est à un âge où il est capable d'assimiler les règles tout en provoquant pour connaître la limite à ces règles. Pour les plus grands, ils sont dans une période d'hypersensibilité, d'affirmation de soi et pensent que personne ne les comprend.

C'est en prenant en compte tous ces besoins que l'équipe d'animation met en place son programme d'activités afin que chacun trouve sa place au sein du groupe.

La Maison des Jeunes de Chomérac a la possibilité d'accueillir des enfants en situation de handicap. A ce moment-là, il est important de le signifier à l'équipe d'animation au moment de l'inscription afin que l'enfant soit accueilli et intégré au mieux.

## **IV) Modalités d'accueil, activités et fonctionnement**

La Maison des Jeunes de Chomérac est un vrai lieu de vie collective qui permet aux jeunes de ne pas simplement occuper leur temps de vacances mais de se construire. Partie intégrante de leur éducation, cet accueil leur permettra d'accepter les autres tels qu'ils sont, de trouver leur place au sein d'un groupe, de respecter leurs besoins fondamentaux, de devenir des citoyens actifs et d'être acteurs de leurs loisirs.

Pour le bon fonctionnement de la structure, une charte de Bonne conduite a été mise en place par et avec les jeunes afin de fixer un cadre et des repères. Certaines règles que nous fixons sont non négociables alors que d'autres pourront être ajustées en fonction des besoins de chacun. Les animateurs doivent être garants du respect de ces règles car ils sont un repère pour les jeunes. Cette charte de bonne conduite est faite en complémentarité du règlement intérieur de la structure.

En règle générale, la journée commence par des activités plutôt calmes le matin (jeux de société, activités manuelles...) puis nous prenons le repas en commun. Les jeunes prévoient leur pique-nique chaud ou froid (frigo, four, four micro-ondes, plaques de cuisson à disposition) ... Puis, après un petit temps calme pour bien digérer, nous pouvons attaquer les activités plus sportives.

### **Les horaires**



*Lors des temps d'accueil, l'équipe d'animation se tiendra à disposition des parents pour toutes questions, informations et afin de faire un retour sur la journée*

#### **Pendant les vacances scolaires, ouverture tous les jours de 9h00 à 18h00**

- accueil de loisirs 10-17 ans
- accueil de jeunes 14-17 ans

Les horaires peuvent être modifiés suivant le programme, les sorties ou encore les projets des jeunes sur l'année à venir (veillées, soirée à thèmes, manifestations locales, ...)

#### **Plusieurs conditions d'accueil sont possibles :**

- les jeunes de plus de 14 ans peuvent venir participer aux activités, s'absenter temporairement puis revenir et ensuite repartir librement tout en remplissant une fiche de présence (heure arrivée / heure départ)
- les jeunes de moins de 14 ans arrivent à l'heure voulue, profiteront des activités, mais ne pourront s'absenter temporairement ni repartir avant la fermeture de la MDJ. Seul le responsable légal ou la personne mandatée sera autorisé à le déposer ou à le récupérer après que celle-ci ait remplie la fiche de présence.

Si les enfants sont autorisés à partir seuls et/ou avant l'heure prévue, le responsable devra au préalable le préciser sur la fiche annexe d'inscription.

Durant l'année et pendant les vacances estivales, différentes activités seront proposées aux jeunes.

Tels que :

- **des activités culturelles, scientifiques, manuelles, sportives ou de loisirs** sous forme d'intervention ou de stages.
- **des sorties, séjours ou soirées à thèmes** pourront se faire à l'initiative des jeunes. Ces projets devront être réfléchis par les jeunes avec l'accompagnement de l'équipe d'animation lors de l'organisation et la mise en place.
- **veillées à thèmes** où chaque jeune aura la possibilité d'organiser la soirée, de décorer les lieux et de cuisiner pour le repas du soir.
- **des chantiers de jeunes** pourront se faire afin de mettre en place des actions pour financer et concrétiser un projet ou un séjour.
- **ateliers d'informations, de prévention ou encore de sensibilisation** avec la rencontre de professionnels ou mis en place de façon ludique par l'équipe d'animation.
- **inter-centres** où les jeunes du territoire se rencontrent et partagent ensemble.
- **foyer des jeunes** où chacun peut se retrouver afin de passer un moment de détente, discuter, réfléchir sur les projets ...

En réponse aux divers besoins des jeunes, l'équipe d'animation réfléchit à des activités différentes pour les 10-13 ans et pour les 14-17 ans. En effet, des après-midis et des veillées peuvent être consacrées à une seule tranche d'âge.

En complémentarité des activités, deux mini-camp seront prévus au mois de juillet.

Un camp pour les 10-13 ans et un camp pour les 14-17 ans.

Dans les deux cas, les jeunes s'impliqueront dans l'organisation et la préparation de ce camp. Cela leur permettra de découvrir de nouvelles activités, de se responsabiliser à la répartition des tâches de la vie quotidienne et ainsi de créer une certaine cohésion de groupe.

Les deux camps se réuniront lors de la dernière journée et nous finirons ainsi le séjour tous ensemble.

Cette fois-ci, ce sera dans la Drôme provençale que les jeunes auront l'occasion de se déplacer et pourront faire des activités sportives d'extérieurs.

Pour les 10-13 ans sur la thématique « En pleine nature » de nombreuses activités sont proposées telles que l'escalade, baignade, veillée et pleins de surprises.

Le mini camp compte 4 jours et 3 nuits. Nous partirons du mardi 18 juillet au vendredi 21 juillet. Le camping municipal de La Motte-Chalencon nous accueille sous tentes.

Pour les 14-17 ans sur la thématique « Aventure et sensations » de nombreuses activités sont proposées telles que via ferrata, baignade, veillée et des surprises.

Le mini camp compte 4 jours et 3 nuits. Nous partirons du mardi 18 juillet au vendredi 21 juillet. Le camping municipal de St-Ferréol-Trente-Pas nous accueille sous tentes.

Pour une bonne organisation, une journée de préparation est prévue le lundi 17 juillet afin d'impliquer au mieux les jeunes dans ce séjour. Menus, courses, présentation du programme, mise en place des veillées et répartitions des tâches seront décidés ce jour-là avec eux.

## V) L'équipe pédagogique

Afin d'encadrer au mieux vos enfants, l'équipe d'animation est composée de :

- **Florian THIMONIER**, directeur, BAFD + SB (juillet et août)
- **Nelly ROCARPIN**, directrice adjointe, stagiaire BAFD, assistante sanitaire (juillet et août)
- **Martin ROUSSET**, animateur, BAFA+ SB (juillet)
- **Maëlle RAVEL**, animatrice, BAFA (juillet)
- **Flore GASSENG**, animatrice, BAFA (août)
- **Axelle DUNAND**, animatrice, CAP Petite Enfance (août)

Le directeur veillera au respect de la législation par les animateurs, fera le lien avec les parents, son équipe et les jeunes. Il est responsable du bon fonctionnement du centre et garant de la sécurité affective, physique et morale des jeunes et des animateurs. Le directeur est à l'écoute de son équipe, il a un rôle de coordinateur, de formateur, et de gestionnaire. Il conseille, aide, impulse des idées nouvelles et prépare avec son équipe et les jeunes les différents projets. Il doit veiller au suivi des animateurs, il les assiste, les conseille et les accompagne dans leurs démarches. Le directeur est disponible pour son équipe et doit leur accorder des moments informels dans la journée pour faire le point, répondre à leurs interrogations. Il veille au bon déroulement de la MDJ et se réserve le droit de convoquer son équipe pour des réunions de préparation ou de bilan.

L'animateur doit s'adapter aux différents besoins du jeune. Pour cela, il doit avoir un minimum de connaissances sur les pré-ados et adolescents mais aussi et surtout être présent, disponible et à leur écoute. Il doit être prêt à répondre aux sollicitations, à communiquer, se divertir avec ceux qui le désirent. Il doit aider et accompagner les jeunes lors de la mise en place de projets mais sans se substituer au jeune. L'animateur est présent pour animer, il propose plusieurs activités diverses et variées adaptées à la capacité et aux besoins des jeunes. Il s'investit dans ce qu'il propose. Il doit faire preuve d'initiatives et contribue à la vie quotidienne du centre. Les activités proposées par l'animateur peuvent être soit préparées à l'avance soit spontanées. Il est aussi garant du respect des rythmes individuels, du bon fonctionnement des espaces et des activités et de la qualité des relations et des règles de vie par les jeunes.

## VI) Communication et inscriptions

Conformément aux directives nationales de la CAF, la nouvelle politique tarifaire applicable depuis janvier 2016 a entraîné un certain nombre d'évolutions dans la tarification. Pour les ressortissants du régime général ne bénéficiant plus des bons CAF, le CIAS Privas Centre Ardèche apporte une aide directement déductible du montant dû par les familles. La Maison des jeunes de Chomérac fonctionne avec une adhésion annuelle de 11€. Avec celle-ci le jeune peut venir aux activités proposées par l'équipe d'animation. Certaines sorties génèrent un coût supplémentaire avec une inscription au préalable auprès du directeur de la Maison des Jeunes. Le programme d'été et les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la MDJ et en mairie, ou directement visibles et téléchargeables sur les sites suivants :

[www.chomerac.fr](http://www.chomerac.fr) / [www.mdj-chomerac.fr](http://www.mdj-chomerac.fr) / [www.privass-centre-ardeche.fr](http://www.privass-centre-ardeche.fr)

## VII) Nos objectifs et nos moyens

Quand on parle d'animation, il nous semble fondamental de remonter aux sources de l'inspiration, aux origines de la passion. Nous faisons de l'animation parce que nous sentons que nous avons notre place et notre rôle à jouer dès que nous sommes en présence des enfants et des jeunes. Nous voulons participer au développement de l'avenir des jeunes dont nous avons la responsabilité sur des bases qui nous semblent importantes pour un meilleur épanouissement individuel au sein d'un groupe :

L'épanouissement doit prendre en compte l'**individualité** et la **personnalité** de chacun, tout en favorisant son intégration dans un projet de **collectivité**. Cela passe avant tout par l'apprentissage d'une valeur fondamentale : le **respect**. Il nous semble également essentiel de favoriser l'**autonomie** de chaque jeune afin de leur donner les atouts nécessaires à leur future vie d'adulte responsable. Cela passe par l'engagement dans des actions durables et la promotion de l'écocitoyenneté qui permet le développement harmonieux d'individus au service de la collectivité. Ce sera l'occasion de leur donner les bases de la **responsabilité** et de la **responsabilisation**, « contraintes » inévitables et incontournables de tout espace de liberté.

Nous favoriserons :

OBJECTIFS	MOYENS
<b>L'ACCUEIL DES JEUNES</b>	
L'équipe aimerait que le jeune ait connaissance des activités de la journée et/ou de la semaine	Afficher le programme avec des photos et des dessins
L'équipe souhaiterait que les jeunes apprennent à se connaître davantage	Jeux pendant le repas et les temps libres
<b>LES JEUNES ACTEURS DE LEURS LOISIRS</b>	
Les animateurs encourageront les jeunes à ce qu'ils soient source de proposition	Proposer supports d'informations : ordinateurs, plaquettes évènements, sorties locales
Les animateurs souhaiteraient que les jeunes prennent part à l'organisation de la structure spontanément	Mettre équipement et matériel à disposition Nomination d'un responsable par journée
<b>L'OUVERTURE DES JEUNES SUR LES AUTRES</b>	
Le jeune doit être capable d'accepter les différences de chacun	Jeux sur le mélange de genre
Le jeune doit être capable de discuter, de jouer, avec tous les jeunes présents sans faire de distinction	Proposer des activités et sorties en inter-centres Mise en place de jeux de rôle

## **VIII) Evaluation**

Ce document constitue une base de travail pour l'équipe. Le projet pédagogique est en constante évolution, il permet de vérifier la qualité du travail effectué, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées afin de pouvoir proposer d'éventuels arrangements liées aux problématiques rencontrées. Pour cela, ce document nécessite un travail de l'équipe d'animation réalisé avant, pendant et après le séjour et devient le fruit de réflexion de chacun.

Afin de se concerter, l'équipe à besoin de se réunir régulièrement lors de réunions afin de :

- définir et préparer les activités et les sorties
- réguler l'équipe
- faire le point et le suivi des objectifs
- se répartir les tâches
- discuter de questions diverses

Ce travail nécessite une participation active et constructive lors des réunions afin d'apporter des idées neuves. A savoir, que chacun peut proposer de faire des réunions si le besoin s'en fait sentir.

## **IX) Conclusion**

Ce projet est un contrat que l'on passe avec les parents. Toute l'équipe parle d'une même voix et partage les mêmes repères. Il permet à l'équipe d'animation d'avoir des objectifs bien définis. C'est aussi un projet de vie car le jeune s'ouvre sur les autres (jeunes et adultes), sur le monde et se découvre un peu plus chaque jour. Il apprend la vie en collectivité, à respecter les règles de vie, de politesse tout en grandissant vers la phase d'adulte.

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs et de jeunes a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des jeunes (et aux attentes des familles) pour leur permettre de grandir, de s'épanouir, de s'enrichir par leur expérience à la Maison Des jeunes. L'accueil de loisirs et de jeunes est un lieu de partage, un lieu de vie, un lieu d'écoute mais aussi un lieu d'éducation.

Finalement, le temps passé à la Maison Des Jeunes laisse des souvenirs inoubliables aux jeunes et c'est à nous de faire en sorte qu'ils soient le mieux possible en leur apportant une expérience diversifiée avec des activités qu'ils n'auront pas forcément l'occasion de voir ou faire ailleurs. Nous participons à leur éducation, nous les aidons dans leurs projets et nous leur apprenons la vie en collectivité, c'est à dire leur vie de demain dans notre société.

**Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur**

**[www.mdj-chomerac.fr](http://www.mdj-chomerac.fr) ou au 06.32.66.86.45**